

TNT By Day

Règlement Défi "10h"

1 Explication

Avant toute chose n'oubliez pas qu'en vous inscrivant sur ce défi, vous faites un don à l'association «La Maison du pain» à Virton. Nous vous en remercions. Mais vous allez aussi ou peut-être faire un défi pour vous-même ! Pas de podium, pas de 1er ou de dernier, le but étant de pouvoir réaliser un maximum de tours pour vous, pour votre équipe ou simplement d'avoir marché ou couru **pendant 10 heures**.

À CHACUN SON DEFI !!!!!

Le départ se fera à 6h de l'école de Pierrard sur une boucle de 8.5kms

Il faudra à chaque tour entrer dans la salle pour valider son passage à la table du Défi. Pour les équipes, l'échange du dossard se fera à cet endroit.

Pour les personnes qui le font seuls, ils auront le droit de s'arrêter 30min maximum s'ils le souhaitent. Au-delà de ce temps, ce sera considéré comme un abandon.

Vous aurez de l'eau et de quoi vous ravitailler à la salle, mais n'oubliez pas d'avoir avec vous un minimum d'eau et quelque chose à manger en cas d'un petit coup de mou sur le parcours. Soyez vêtus en fonction de la météo et n'oubliez pas votre frontale !

Comme pour les autres courses du jour, il vous faudra votre propre gobelet réutilisable.

2 Inscriptions

Seul ou en équipe de maximum trois personnes.

10€ par personne entièrement reversés à l'association « La maison du pain ».

Ce défi se fait uniquement sur pré-inscriptions à partir de la plateforme d'inscription «ultratiming», via le lien <https://www.ultratiming.be/evenement/tnt-by-day-2025>

ATTENTION!!

- **Tout changement, revente ou transfert de dossard, devront se faire sur la plateforme d'inscription par le participant lui-même en utilisant le lien reçu sur votre confirmation d'inscription, et ce avant le 02 janvier moyennant une somme de 2€ de frais administratifs.**
- **Attention, nous ne rembourserons pas votre inscription, c'est à vous de vous arranger avec la personne à qui vous transférez votre dossard. Tout changement de distance est impossible, vous devez repasser par une nouvelle inscription.**
- **Tout changement le jour même se fera à la table prévue pour cela moyennant un supplément de 5 euros. Le changement de distance ne sera possible que si la limite des quotas n'est pas atteinte.**
- **Aucun changement ne sera pris en compte par email, téléphone, ou réseaux sociaux.**

3 Matériels conseillés

- Sifflet ;
- Couverture de survie ;
- Vêtements adaptés aux conditions météo ;
- Lampe frontale ;
- **Gobelet personnel (pas de gobelet aux ravitos) ;**
- Un téléphone portable avec le numéro du PC Course (ci-dessous). En cas d'abandon ou de blessure, prévenir obligatoirement les organisateurs.

4 PC Course

- **Contact : 0472.94.37.88**

5 Parcours

Il s'agit d'une boucle de 8.5km.

Aux traversées de route : LE RESPECT DU CODE DE LA ROUTE est PRIMORDIAL. Des panneaux routiers de sécurité seront placés et des signaux seront présents à certains endroits.

Les marcheurs doivent s'arrêter si besoin pour le passage de véhicule(s). Les marcheurs n'ont jamais priorité sur le trafic en course et doivent absolument respecter les consignes des signaux sur place. Le non-respect de ces consignes peut entraîner la disqualification d'office. Le port d'écouteurs dans les oreilles est strictement interdit sur le défi. Nous déclinons toutes responsabilités en cas d'accident.

6 Ravitaillements

A la fin de chaque tour, à la salle, vous aurez de l'eau et de quoi vous ravitailler, mais n'oubliez pas d'avoir avec vous un minimum d'eau et quelque chose à manger en cas d'un petit coup de mou sur le parcours. Attention, il faudra vous munir de votre gobelet.

7 Accompagnants

Les accompagnants en VTT ne sont pas autorisés.

8 Abandon

Tout abandon doit être signalé au poste de ravitaillement le plus proche, au PC Course, ou au plus tard lors du retour à la salle (stand chronométrage).

9 Assurance-Assistance

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement, à titre individuel, aux

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être retenus responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante et en cas de vol d'affaires personnelles pendant la durée de l'épreuve. Ainsi que du non-règlement du code de la route.

De par son inscription, le participant :

- déclare être en bonne santé et apte à parcourir la distance qu'il choisie.
- est averti que les parcours comportent des difficultés diverses résultant de la nature du sol, du revêtement des chemins forestiers et sentiers empruntés, ainsi d'une météo hivernale.
- s'engage à être très attentif au balisage et marquage du parcours. **Les concurrents doivent secours, assistance et entraide.**

10 Certificat médical

Un certificat médical n'est pas obligatoire.

11 Dossards

Le retrait des dossards se fera à l'école de Pierrard de Virton, 112 rue d'Arlon 6760 Virton (lieu de départ et d'arrivée) de 17h à 21h le vendredi 03 janvier 2024 et de 5h à 5h45 le samedi 04 janvier 2024.

Le dossard doit être visible pendant toute la durée de l'épreuve, et positionné sur le DEVANT de façon à être vu par la direction de course (pas dans le DOS ni SOUS la veste).

12 Départ

Le départ du défi sera donné à 6h. Briefing et derniers conseils à 5h45 et ce dans la cour de Pierrard.

13 Récompenses

Il n'y a pas de prix pour le défi.

14 Vestiaires, douches, consignes

Des vestiaires sont à disposition au lieu de rendez-vous, ainsi que des consignes pour déposer vos sacs. **Aucun sac ne pourra être laissé hors de votre attention dans la salle. Tous sacs abandonnés seront automatiquement évacués vers une consigne.**

15 Droit à l'image

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation le pouvoir tacite d'utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de sa promotion.

16 Respect de la nature

Tout coureur abandonnant des déchets sur le parcours sera **disqualifié**.

Vous allez traverser des **milieux naturels, préservés, privés ou autorisés exceptionnellement**. **Il est important de respecter la nature suivant le code de la DNF (Département Nature et Forêt), de ne rien jeter au sol et de suivre uniquement les chemins et passages balisés.**

17 Conditions météo

En cas de conditions météo très difficiles, les organisateurs se réservent le droit d'apporter toutes les modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve, de proposer un éventuel parcours de repli, voire l'annulation de l'épreuve.

L'inscription au défi du TNT By Day implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

